

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 17 octobre 2024
 Délibération n°2

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le onze octobre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard - HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe – BARONNAT Bernard COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - JEANNE Virginie - Rémi MOUGIN - ALDEBERT Gérard – PRAT Christelle - MOSSOT Véronique

Absents :

Procurations : GIRAUD Mathieu à COQUILLAT Catherine ; VERNET Laurent à MOSSOT Véronique ; VIESSANT Céline à Moreau Gaëlle ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE DES REMONTEES MECANIQUES

Madame le maire rappelle que le budget des remontées mécaniques bénéficie d'un remboursement de la part du département des Hautes-Alpes et a subi une hausse des frais de personnel. Il convient donc de modifier le budget de la manière suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00 €	12 942,00 €	0,00 €	0,00 €
D-611 : Sous-traitance générale	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61528 : Entretien et réparations autres biens immobiliers	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	26 942,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6338 : Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6411 : Salaires, appointements, commissions de base	0,00 €	35 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6412 : Congés payés	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Primes et gratifications	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6452 : Cotisations aux mutuelles	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6454 : Cotisations au Pôle emploi	0,00 €	2 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6475 : Médecine du travail, pharmacie	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7473 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	81 942,00 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	81 942,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	81 942,00 €	0,00 €	81 942,00 €
Total Général		81 942,00 €		81 942,00 €

Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article D.2342-2 du Code général des collectivités territoriales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'accepter** la décision modificative n°2 sur le budget annexe de la régie des remontées mécaniques ;
- **D'autoriser** madame le Maire à procéder au virement de crédits prévu par la présente décision modificative ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER



Certifiée exécutoire en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales